

partirait cette nuit même sur l'avis le *Ferail*.

Une dépêche officielle annonce qu'Arabi ayant garanti le maintien de l'ordre, le khédive va retourner au Caire probablement aussitôt après l'arrivée du *Ferail*.

Un vapeur du Lloyd autrichien, sur la demande du consul d'Allemagne, est en route vers Alexandrie pour servir à l'embarquement des nationaux allemands.

D'autres navires sont prêts à partir. M. Nelidoff ou M. Zimovief sera chargé de représenter la Russie à la conférence.

La Haye, 17 juin.

Le vaisseau de guerre le *Marnix*, faisant partie de l'escadre hollandaise de la Méditerranée, a reçu l'ordre de se rendre à Alexandrie pour protéger les nationaux hollandais.

Alexandrie, 17 juin.

Ragheb-Pacha a accepté la mission de former un ministère.

Paris, 17 juin.

On assure qu'un nouveau délai a été accordé à la Turquie pour répondre à la demande de la réunion d'une conférence.

La Liberté dit que le sultan et la Porte en réponse à la note d'hier, ont déclaré qu'ils croyaient impossible de participer à une conférence, mais qu'ils ne refusaient pas d'examiner et même de tenir compte des décisions prises. Le même journal croit que la déposition du Khédive est toujours très probable.

On croit que la Turquie, par suite du nouveau délai qui lui a été accordé, reviendra sur sa décision.

Une conférence se réunira certainement à Constantinople, quoi qu'il arrive.

La France ne repousse pas la participation de l'Espagne à la conférence.

Il paraît inexact que l'Italie ait l'intention de soulever la question tunisienne.

La Liberté croit que la déposition du Khédive est toujours très probable.

Étranger

Allemagne

Berlin, 17 juin. M. Mommsen, l'éminent historien, à qui le chancelier avait intenté un procès en diffamation, a été acquitté hier par le tribunal de Berlin.

Le jeune prince baptisé à Potsdam n'a pas eu moins de 33 parrains et marraines, dont 11 de la maison royale de Prusse, 7 de la famille ducale de Schleswig-Holstein, 15 des maisons princières étrangères.

Angleterre

Londres, 17 juin. — La Société des chemins de fer anglais vient d'inviter le personnel des chemins de fer de France et de Belgique à un banquet qu'elle donnera, le 19 juillet, pour fêter le 10^e anniversaire de sa fondation.

Grèce

Londres, 17 juin. — On écrit de Vienne à la *Saint James Gazette* :

On m'informe que le roi de Grèce va arriver prochainement à Wiesbaden. En même temps, je reçois la nouvelle (que je donne toutefois sous réserve) que le roi Georges songe à abdiquer en faveur du duc de Sparte. Ce n'est pas un secret que le roi considère déjà depuis longtemps le fardeau de la couronne grecque comme trop lourd pour lui, et serait disposé à rentrer en Danemark, où il s'est acheté dernièrement un palais.

L'Espionnage allemand en France

Il y a peu de temps, on se le rappelle, notre correspondant de Berlin nous montrait un officier prussien publiant sans aucune vergogne, dans une revue militaire semi-officielle de Berlin, la relation d'un voyage d'espionnage fait par lui dans l'Est et le Midi de la France. Bien que la presse allemande soit d'ordinaire très-

prompte à relever, pour les démentir avec fracas, des articulations de ce genre, pas un journal, dans tout l'empire allemand, n'a soufflé mot des observations de notre correspondant au sujet du voyage d'exploration du lieutenant d'artillerie Röder. Nous apprenons, au contraire, que le directeur de la publication hebdomadaire annexée au *Militär-Wochenblatt*, qui est le colonel en activité von Loebeil, a été mandé à ce sujet par le ministre de la guerre général von Kameke, lequel lui a recommandé d'être à l'avenir plus circonspect dans le choix des articles à publier.

Nous avons été amenés à rappeler succinctement ce qui précède, parce que, contre notre gré, il faut aujourd'hui diriger l'attention de nos lecteurs et nous dirons même de tous les Français, sur les faits du même genre, faits inouïs et d'une gravité exceptionnelle.

Il nous revient qu'en plusieurs points de notre territoire, des ouvriers belges, se disant Français du Nord, parcourent les campagnes, ou s'installant dans les cabarets, ils tiennent les discours les plus odieux. La France, disent-ils, est irrémédiablement perdue, en cas de guerre avec l'Allemagne, la résistance ne saurait durer au-delà de quelques semaines.

Ces Belges reçoivent du gouvernement allemand une allocation mensuelle de 50 à 100 marks pour faire cette ignoble besogne; des agents prussiens, posés à la frontière, les déficient également de tous frais de déplacement. Le but qu'on poursuit ainsi est de se rendre d'abord compte des sentiments de nos populations rurales au sujet de l'éventualité d'un nouveau conflit franco-allemand, et en second lieu de les démoraliser en faisant craindre sur les toits la certitude de la future défaite de notre patrie.

Ces honteuses manœuvres de la Prusse ne font pour ainsi dire que commencer; aussi n'hésitons-nous pas à donner à tous les bons patriotes le conseil de presser de coup le mal dans sa racine, en prenant au collet tous les individus qui, à l'avenir, tendraient publiquement les propos qu'on sait et en défiant de pareilles espèces aux autorités. Il ne doit pas être permis de donner du salut à la France, et les esprits timorés sont malheureusement en assez grand nombre pour que, si l'on n'y prend bien garde, les agents d'une politique perverse et foncièrement hostile à la France, parviennent à leurs fins.

(France)

UNE ESCLAVE COUPÉE EN MORCEAUX

Il y a quelques jours, dit une correspondance d'Égypte, un Italien, accompagné de ses deux chiens, se promenait dans la campagne d'Alexandrie, non loin du canal de Mahmoudieh, à quelques pas du quartier des Harems, lorsque ses chiens s'arrêtèrent auprès d'une touffe de roseaux et se mirent à pousser des aboiements plaintifs. L'Italien s'approche, voit un sac couvert de sang. Il l'entrouvre d'un coup de couteau et aperçoit un bras de femme. La police aussitôt prévenue, accourt. On ouvre le sac entier et l'on trouve deux bras, deux jambes, une cuisse et le buste, moins la tête d'une femme blanche dont les seins avaient été coupés et dont on avait essayé de sortir le cœur et la poitrine.

Pendant qu'on transportait ses tristes restes à l'hôpital, la police poursuivait ses recherches et finissait par découvrir deux autres sacs. Dans l'un était la seconde cuisse, adhérent au bassin; dans l'autre sac était la tête avec le cadavre d'un enfant de sept mois environ.

Ces débris humains ont été étalés sur une table d'amphithéâtre. La tête était fort belle et les traits ne présentaient aucune contraction. La mort, de l'avis des docteurs, avait dû être produite par la décollation, car le sang était coagulé à la chair du cou. Elle avait une admirable chevelure blonde. On croit que c'est une Circassienne.

et descendez avec précaution. La route n'est pas commode.

Jacques redescendit le premier. Et pendant cinq heures, de sept heures à minuit, Jacques resta au fond de la carrière, encourageant ses ouvriers de la voix, du geste, de l'exemple, prévenant les dangers sans cesse renaissants d'un tel sauvetage, insouciant des mille ou quinze cents mètres cubes de pierre et de terre qui pouvaient, à chaque minute, en s'affaissant l'ensevelir avec ceux qu'il venait sauver.

Enfin, à minuit, il remontait le dernier, après s'être assuré qu'il n'y avait plus de danger imminent.

Jours toutes peines du monde à l'arracher à la foule qui l'acclamait et ne voulait plus le quitter.

Mais, s'apercevant qu'il ne pouvait aller souper. Je meurs de faim, disait-il avec sa bonne humeur ordinaire.

Fichtre! dit Charles, et c'est ce que vous appelez « moins que rien! »

— Parbleu! Il n'en fait jamais d'autres!

Pendant ce récit, Jacques avait pris des bouquets qu'il avait confiés à un de ses ouvriers; puis, après avoir embrassé les enfants et leur avoir donné quelques pièces de monnaie, il avait pris congé des deux femmes. Il se retourna vers Charles et lui dit :

— Vous savez, monsieur, que je suis toujours à vos ordres.

Et il s'apprêta à se retirer, quand Charles dit avec bonne humeur :

Les mains sont blanches, fines et aristocratiques. Les ongles, parfaitement taillés, sont roses, mais d'un rose naturel et nullement produit par le henné, sorte de teinture en usage chez les femmes turques et arabes.

Les pieds, très petits, paraissent n'avoir jamais été chaussés, et cependant ne révèlent aucune trace de ces meurtrissures qui détériorent les pieds de ceux qui vont pieds nus. Cette femme, qui pouvait avoir dix-huit ans, était habituée à fouler les tapis soyeux des harems.

La police a commencé des investigations qui ne paraissent pas devoir aboutir.

Le seuil du harem est sacré. Nul ne sait ce qui se passe derrière ces murs grillés, où les esclaves blanches sont plus malheureuses et plus à plaindre que les noirs affectés à leur service.

A PROPOS DU DIVORCE

On lit dans le *Petit Marseillais* :

A cette heure, où le divorce est à l'ordre du jour, la 3^e chambre correctionnelle de notre tribunal, présidée par M. Regimbaud a eu à statuer hier sur un cas d'infraction à la loi conjugale, digne de servir d'argument aux partisans de la loi Naquet. Voici les faits :

Il y a deux ans, le sieur X..., mécanicien à Aix, fit la connaissance de la femme Rosalie N..., dont la situation malheureuse lui inspira un vif sympathie et avec laquelle il ne tarda pas à associer son sort, sans recourir toutefois à l'intervention de la mairie. Ayant trouvé du travail à Marseille, il y emmena sa compagne, et leur ménage, peu correct aux yeux du code, paraissait cependant aux yeux de ses voisins, l'exemple d'une union fortunée. Hélas! dans le courant du mois d'avril dernier, un nuage s'en vint assombrir cette existence commune, si calme jusque là.

La femme Rosalie fut obligée d'avouer à X... qu'elle était mariée depuis 1875 à un certain époux, domicilié dans un village des Alpes. Ce n'était pas à son insu qu'elle avait épousé un jeune homme de 6 ans, front de leur union, le lui avait ramené tout en l'exhortant à réintégrer le domicile conjugal. X... voyant que sa compagne ne voulait à aucun prix retourner avec son mari déshonoré, d'un caractère difficile, consentit à la conserver sous son toit et pour que l'enfant ne vagabondât point dans les rues de notre grande ville, il le mit en pension.

Sar ces entrefaites, le paquet reçut une plainte du mari, à la suite de laquelle les deux délinquants furent incarcérés.

Hier, ils comparaissent donc, devant la justice, et si la femme était obligée de reconnaître qu'elle était fautive au point de vue des exigences de la loi actuelle, en revanche, certaines circonstances militaient en sa faveur. Quant à X..., sa franchise d'impressionnée profondément le tribunal, surtout quand il a avoué qu'il aurait cru commettre une mauvaise action en privant de pain et d'instruction un pauvre innocent abandonné par son père.

En présence de cette situation, douloureuse les magistrats se sont montrés indulgents en ne condamnant X... qu'à 5 fr. d'amende; femme Rosalie a seule été frappée de 15 jours de prison. L'enfant, triste volant lancé entre deux raquettes d'un nouveau genre, sera renvoyé à son père.

« Mesieurs, s'est écrié, les larmes aux yeux, X..., je promets de payer son voyage et même de le nourrir si son père refuse de le recevoir. Sa mère est une bonne femme, mais après le désagrément qu'elle vient de m'occasionner, je ne puis que me séparer d'elle. »

« Et vous feriez bien » a conclu l'honorable président.

Telle est cette histoire de la vie réelle, racontée hier à la barre de notre 3^e chambre, et dont les péripéties ont vivement ému les assistants.

— Ma foi mon cher monsieur, c'est bien inutile, allez, car je n'ai plus d'ordres à vous donner.

— Vous dites?

— Je dis, reprit Charles avec un peu d'émotion, que j'ai bien été un peu fou, un peu vaniteux, mais que je ne suis ni un méchant homme. Or, il y aurait eu un mal à attester, pour une maistrise, à une existence que vous savez rendre si utile par votre généreux dévouement.

Je n'ai encore que vous avez tant d'esprit que de cœur et que vous m'avez donné une leçon, un peu vive peut-être, mais méritée, ce que je reconnais très bien. Et maintenant, ma confession faite, sommes-nous encore ennemis?

— Ah! certes, non, mon cher...

— Bah! Dites mon cher cousin.

Et les deux jeunes gens se serrèrent les mains avec effusion.

Et décidément, tu es fier de la famille, dit M. Drouin en passant son bras sous celui de Charles. Mais j'y pense, et ta réputation de séducteur?

— Oh! mais vous êtes trop fort pour moi, dit-il. Je me rattraperai dans la magistrature.

Victor Cosse.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 17 juin. — Tout se prépare pour l'inauguration de la ligne de tramways de Saint-Etienne à Saint-Chamond. Dans quelques endroits de la route, on relève les rails affaiblis par le tassement du terrain, ailleurs on nettoie les rainures. Le kiosque de la place Fournayon est presque terminé. Le service va donc prochainement commencer, à la grande satisfaction des populations intéressées.

ISÈRE

Grenoble. — Depuis quelques jours, les journaux de la localité occupent beaucoup d'abus qui existent dans l'hôpital de notre ville.

Par la laïcisation des services, on pourrait arriver à en faire disparaître une grande partie.

D'autre part, nous croyons que, dans l'intérêt de la bonne administration de l'hospice, il serait très utile d'avoir un directeur résidant dans l'hôpital et qui aurait la haute main sur toutes les branches de l'administration, comme cela existe d'ailleurs dans les hôpitaux de Paris : il serait responsable seulement devant la commission administrative.

Badmiers. — Un incendie a éclaté hier matin, à une heure à Badmiers, au domicile du sieur Blaise Rostaing, marchand drapier et épicière.

Tout a été détruit.

Les pertes, tant en bâtiments qu'en marchandises mobilières, linge et effets d'habillements, sont évaluées à environ 42 000 fr.

Elles sont couvertes par une assurance de 55 000 francs à la Compagnie du *Phénix*.

On présume que le feu a pris naissance dans un placard qui se trouve derrière la plaque du foyer de la cuisine.

Saint-Ismier. — Ces jours derniers, M. Merloz, fermier de M. Rouhouse, notaire à Saint-Ismier, s'étant levé vers quatre heures du matin, pour aller donner à manger à ses bestiaux, trouva en entrant dans la grange son domestique, le nommé Louis Jame Blanc, âgé de 44 ans, vêtu seulement de sa chemise, à genoux et appuyé sur ses deux mains; il avait la tête ensanglantée et balbutiait des mots inintelligibles.

On prévint le docteur Bouchard, qui constata que Jame Blanc avait une fracture à la barre du crâne et que ces sortes de blessures sont généralement mortelles.

On suppose que cet homme, qui couchait dans la feni, se sera levé pendant la nuit et que, trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le vide.

Voiron. — Demain dimanche, 18 courant, à 8 heures du soir, suite du théâtre, M. le docteur Boudier fera, au profit des pauvres de la ville, une conférence sur le *cléricisme*.

Nous ne doutons pas de l'empressement du public à venir entendre l'éminent professeur.

Prix des places : premières, 1 fr. 50; secondes, 50 c.; troisièmes, gratuits.

HAUTES-ALPES

Le 10 juin courant, le nommé (Eugène) Copel, âgé de 33 ans, célibataire, cultivateur à Pontchey, se rendait vers midi, dans la forêt communale, accompagné du nommé François Pomraz, du même pays.

Ayant à gravir une pente très raide, ils durent s'arrêter de leur mains pour se retenir aux rochers. Ils étaient déjà arrivés à une certaine hauteur, lorsqu'un cri traversa l'espace et Pomraz vit son malheureux compagnon rouler avec des fragments de rocher jusqu'au bas de la montagne.

Il se hâta de redescendre pour porter secours à Copel; mais, quand il le rejoignit, il ne trouva plus qu'un cadavre. L'infortuné avait le crâne ouvert.

La victime a été transportée à son domicile.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche, 18 juin, 169^e jour de l'année. — Soleil : lever, 3 h. 23, coucher, 8 h. 04. Les jours restent stationnaires.

Ephémérides (1815) : Bataille de Waterloo.

SUICIDE A OSTENDE

(NOUVELLE)

Accoudé tristement sur la balustrade de l'appartement qu'il occupait rue de Rome, à Paris, Octave M. revêtait monologuant ainsi :

— Vivre est une douce chose, n'est-ce pas, lorsque, entouré d'amis, les pieds sur les chenets dans l'hiver, foulant les hautes herbes dans l'été, l'on est libre et riche. Alors on doit bénir l'existence que Dieu ne vous impose pas comme un fardeau. Mais moi? que les soixante-dix ans que j'ai pu d'amis, pu que je ne puis pas leur donner à dîner; j'ai inspiré pour écrire quelque page qui place mon nom à côté de ceux de grands poètes; et souffrant sur mes rêves sur mes espérances, ma compagne n'a de rancunes que pour mes prétentions ridicules. — Si elle me reproche de regretter que pour la position qu'elle a perdue en un poète... Toutes ces causes me dictent moi de voir l'avenir, non avec éclat et avec l'espoir d'être répété en l'honneur de la Seine... il faut mourir en poète, dans l'Océan, entre ciel et terre, à l'étranger, sans qu'une main secourable, mais désespérée, vienne vous rejeter en proie à votre affreux destin. *Aler jacta est.*

A dix heures du matin, Octave prit la chemise de fer du Nord pour la Belgique; il donna sa femme le prétexte honnête d'affaires à arranger pour le comte de son patron, honorable comte, et sur quel il avait demandé un congé de huit jours.

A suivre

pas se décourager, mais bien s'entourer de relais d'aides qui puissent se remplacer et interrompre ces manœuvres que quand la mort est trop certaine.

Le nommé Elmo d D..., âgé de 38 ans, marchand forain, demeurant rue Chaponnay, a été

On ne se douterait guère, à voir l'indifférence de la fabrique, que nous sommes en pleins achats de cocons, et, quoiqu'elle soit convaincue elle-même qu'aux prix actuels elle court plutôt des chances de hausse que de baisse, elle ne paraît guère vouloir se départir de sa réserve.

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

34, 34, 38, Rue et Place de la République

AUX DEUX PASSAGES

CORBEILLES
DE
MARIAGE

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

TROUSSEAUX
ET
LAYETTES

Lundi 19 juin et jours suivants

MISE EN VENTE de plusieurs nouvelles et très importantes affaires récemment traitées dans les principales fabriques, comme **soldes de fin de saison et avec des différences énormes**, dont nous serons heureux de faire bénéficier notre clientèle. Nous venons en même temps de faire de larges diminutions de prix sur les articles ayant fait Nouveauté de printemps ainsi que sur les **coupes de robes, coupons et fins de pièces**. Cette mise en vente comprendra également les **tissus** les plus nouveaux et **objets confectionnés** pour toilettes de voyage, villes d'eaux et bains de mer.

OCCASION UNIQUE, crotonne fantaisie toutes nuances foncées, trame pure laine, valeur réelle.... 0,75 à	0 20	CRETONNE tissée grand teint, largeur 0 m. 80 centimètres à	0 40	PASSEMENTERIE JAIS.....	0 75	VISITES pour dames cachemire double, jolies garnitures.....	10 "
SERGE, quadrillée, nouveauté, largeur 0,54 centimètres.....	0 45	ZEPHIR quadrillé, nouveauté largeur 0 m. 80 centimètres à	0 60	FIL BROOK noir, la boîte de 12 bobines par 50 Yards.....	0 70	TOUR de plage, jolies visites fantaisies, garnies de flots de rubans, drap pure laine, à	25 "
CROISE, beige, pure laine, largeur 0,55 et 0,60 centimètres, valeur réelle 1,50 à	0 70	FOULARDINE dessins nouveaux à	0 60	CRETONNE croisée pour meubles, dessins riches, largeur 0.80 centimètres.....	0 65	CACHE-POUSSIÈRE, en mohair anglais grisaille, longueur 130 centimètres à	19 "
CACHEMIRE, beige, entièrement pure laine, largeur 110 c. valeur réelle 2.25 à	1 20	SATIN, genre pompadour à	0 75	TWILL anglais, pour meubles, dessins de style, largeur 80 cent.....	0 95	VETEMENTS DE VOYAGE en drap cheviot, fantaisie, pure laine, long. 130 à	25 "
GRENADINES et BAREGES, entièrement laine et soie, valeur réelle, 3 fr. à	1 25	TOILE d'Alsace grand teint, nouveauté et deuil, largeur de 0 m. 80 cent. à	0 80	DIAGONALE forte pour meubles, fleurs et dessins de style, largeur 80 centimètres.....	1 25	PEIGNOIRS confectionnés pour dames en percale couleur à	3 50
VALENCIAS, quadrillé, nouveauté larg. 110 cent. d'une valeur de 2,50 à	1 45	OCCASION, dentelles plusieurs hauteurs pur fil à	0 35 0 50 0 65	MEXICAINE, tissus fil pour meubles imitant la soie, largeur 130 centim.....	1 90	MATINÉES confectionnées pour dames en percale couleur, garnies de plis és et biais lisérés à	5 90
COSTUMES brodés, disposés, en crepon pure laine toutes nuances, composés de 9 mètres 70 étoffe, largeur 110 centimètres et de 8 mètres 40, broderie très haute à	49 >	PARURES tuyautées en mousseline et dentelles. à	0 90	RIDEAUX HOULGATE bordure et frange hauteur 3 m.....	6 75	MATINÉES confectionnées pour dames en batiste d'Alsace, petits carreaux nouveautés, jolies garnitures à	11 50
ALPAGA NOIR, double chaîne brillant, largeur 65 centimètres, à	0 50	CHAPEAUX pour enfants et fillettes, garnis de rubans de satin à	1 45	RIDEAUX VERONÈSE avec bordure et soubassement hauteur 3 m.....	8 50	COSTUMES confectionnés pour dames en percale Pompadour, garnis de deux plissés et biais à	19 "
MERINOS NOIR, pure laine, qualité de 2,50 à	1 45	CHAPEAUX de soleil pour dames, garnis de linon, à	2 75	GUIPURE pour rideaux, largeur 0,75 centim., valeur réelle 1,25 à	0 65	COSTUMES confectionnés pour dames en satin d'Alsace uni, toutes couleurs, garnis de deux plissés et draperies à	39 "
GRENADINE NOIRE, brochée, trame entièrement soie, qualité de 3 fr. à	1 60	JUPONS shirting, avec un haut volant festonné à la main, à	3 90	PETITS RIDEAUX GUIPURE encadrés festonnés, hauteur 2 m. 50, valeur réelle 8,75, la paire.....	4 25	ROBES pour fillettes, de 2 à 4 ans, en percale damiers nouveauté, à	4 45
CACHEMIRE noir, 12 croisures, largeur 120 centimètres, qualité de 3 fr. 50 à	1 95	OMBRELLES satin noir, doublées soie de toutes nuances, manches nouveauté, à	5 90	NAPPES damassées, blanches, larg. 1,70, valeur réelle 4,25, le mètre.....	2 50	ROBES pour fillettes, de 2 à 4 ans, en foulardine à pois, garnies galons, à	4 50
ARMURES et crêpe, pure laine, largeur 120 centimètres, qualité de 3 fr. 50 à	2 40	OMBRELLES satin noir, doublées soie, avec jolies broderies à	7 90	TOILE 1/2 blanche extra forte, pour sans coutures, largeur 2 ^m 20, le mètre.....	2 75	ROBES pour fillettes, de 2 à 5 ans, en lainage armuré, jolies garnitures, à	5 50
Lot de taffetas pékin, soie cuite ne valant pas moins de 5 à 6 fr. à	3 50	BAS coton écriu, mailles moyennes diminuées, toutes tailles, la paire.....	0 80	COUVERTURES blanches tricot, long. 2 ^m 20, largeur 1 ^m 75.....	3 75	PALETOTS pour fillettes, de 2 à 6 ans, en drap, fantaisie anglais, à	6 50
TAFFETAS grisaille, solide à l'eau, valeur réelle 5 fr., à	3 75	BAS fil perse, mailles unies, toutes nuances, tres longs de jambes, la paire.....	1 75	CHALES gaufres pure laine, pour bains de mer.....	2 45	LES MEMES pour fillettes, de 7 à 12 ans, à	9 50
CACHEMIRE de Lyon, soie noire, étoffe garantie, largeur 0.60 cent., valeur réelle, 8 fr., à	4 90	GANTS de peau de Suède, très belle qualité, toutes nuances, la paire.....	1 45	CHALES drap moussé pour villes d'Eaux.....	7 90	COSTUMES complets, pour garçonnets, de 4 à 11 ans, en coutil fil, à	4 90
BROCHE soie n. ire, largeur, 58 cent. valeur réelle, 8 fr. 50 à	6 90	GANTS fil perse, longues manchettes à jours, toutes nuances pour dames, la p.....	1 75	FICHUS dentelle spanich noirs et crème.....	4 50	COSTUMES complets, pour garçonnets, de 4 à 11 ans, en toile du Nord, à	6 50
PEKIN, velours et satin noir, valeur réelle 12 fr., à	7 90	EVENTAILS noirs, montures fantaisie, peinture à la main, à	0 95	MANTILLES pour dames, cachemire et satin soleil pure laine, garnies passementerie et dentelle, à	14 >		
PLASTRONS, piqué, petits dessins couleurs, valeur 1 fr. 50, à	0 95	EVENTAILS GEANTS, genre japonais, nouveauté.....	2 45 et 2 75	JAQUETTES pour dames en drap fantaisie pure laine, façon tailleur, à	18 >		
NGEUDS pour dames, toutes nuances, surah merveilleux, avec dentelle ficelle, à	2 25	EVENTAILS Chromo grande taille monture fine, à	3 50				
COLLIERETTES Sarah Bernhardt, nuances nouvelles à	3 50	RUBANS faille envers satin tout soie, très belle qualité, n° 5 - 0,55, 6 - 0,65, 9 - 0,85, 12.....	0 95				

NOTA : Tous les articles ci-dessus seront exposés dans nos vitrines, soit à l'intérieur de nos magasins. — Les personnes qui voudront bien se renseigner, pourront facilement se convaincre que ce sont de

RÉELLES OCCASIONS

AU TAPIS D'AUBUSSON

49, place de la République, 49

Grande spécialité de Tapis et d'Etoffes pour Ameublements

FIN DE LA LIQUIDATION

Dernière semaine de vente à partir de Lundi 19 Juin.
Tous les articles qui composent cette Mise en Vente
seront vendus à moitié prix de leur valeur réelle.

APERÇU DES PRIX :

2.000 coupons Crêtonne et Housse, à	» 45	150 mètres coupons Jaspés, valeur 6 fr. 50 en 1 mètre de large, tout laine, à	2 25
158 pièces Crêtonne, valeur 2 fr. 45, au choix, à	» 95	2.000 mètres coupons Jaspés, valeur 5 fr. 50 au choix à	1 95
1.000 coupons Tissus d'Ameublements, au choix à	1 95	500 mètres coupons Moquette veloutée jacquard et bouclée, à	2 45
100 pièces Citadines à dessins, largeur 1 m. 30, val. 4 fr. 50, à	1 95	200 Chaises ou Fauteuils-pilants, au choix à	1 45
5.000 mètres coupons Sparterie, au choix à	» 45	500 Tapis de table double face, pare laine, au choix à	6 90
5.000 mètres coupons Moquette, au choix à	1 >	100 Carpettes veloutées françaises, valeurs 45 fr., au choix à	19 90

ANNONCES

Etude de M^r Plantin, avoué à Lyon, place des Cordeliers, 12.

VENTE PAR LICITATION

avec admission des étrangers
En l'audience des criées au Tribunal civil de Lyon, en deux lots
sép. rés. d'une

Maison avec dépendances

Sise à Villefranche-s-Saône (Rhône)
rue de la République.
2^e d'une autre

Maison avec dépendances

Sise à Saint-Georges-de-Rencenis (Rhône).
Le tout dépendant des communaux et success. n. Perret.

ADJUDICATION

Au Samedi 1^{er} Juillet 1882

A MIDI

Mises à prix :

Premier lot..... 25.00 fr.
Deuxième lot..... 4.000
Pour les renseignements, s'adresser à M^r Plantin, avoué poursuivant : à M^r Gontorbe et Trillat, avoués collicitants, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

VENTE FORCÉE

Le vingt juin 1882, à onze heures du matin, place Moncey, vente d'objets saisis, tels que : dévid. ins. roquets, c. évilles, dé-rancanoirs de trente deux broches, poêle, arbre de transmission avec chaîne en fer etc.

Le lundi dix-neuf juin courant, à onze heures du matin, place des Minimes, vente d'objets saisis consistant en tables, toiles de nuit, papiers, sommiers, lit en fer, bûche quins, etc.

Le mardi 20 juin 1882, à onze heures du matin, à Lyon, place des Jacobins, vente d'objets saisis, consistant en un bureau porte-exigère, ray. H. matin, tableaux, encaisses, rideaux, glace, b. bibliothèque, livres, etc.

VENTES JUDICIAIRES

Le mardi vingt juin 1882, à midi, sur la place publique de la Ville de Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis tels que : Fourneaux, tables à hautes, placards, bûche, pièces, vaisselles et batterie de cuisine, etc.

Le mardi vingt juin, 1882, à onze heures du matin, place publique de la Ville de Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis tels que : Une voiture pour l'industrie, à deux roues, la ble, garde-robes, fourneau, tables placard, pièces tant batterie de cuisine, que vaisselles, etc.

Le mardi vingt juin, 1882, à dix heures du matin, sur la place publique du boulevard des Brotteaux, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis tels que : Tables p. nuls, bouteilles de liqueurs en vitre, comptoir, placard, chaises, série de mesures en étain, etc.

FR. 1 PAR AN

Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis **SEIZE GRANDES PAGES** et tous les Tirages

LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FR. 1 PAR AN